

**AVIS AUX PORTEURS DU FCP
CNP OSTRUM SOUVERAIN DURABLE**

(Code ISIN : FR0007468285)

**ET AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
CNP OSTRUM CREDIT DURABLE**

(Codes ISIN : Action R : FR0011278712 / Action I : FR0000296386)

Paris, le 9 juin 2026

Nous vous informons de la modification de la documentation juridique des OPC listés ci-dessus :

- Suppression de la présentation de l'échelle de notation, dans le cadre de l'application du filtre « obligations durables » qui repose sur une méthodologie de notation des titres et de leurs émetteurs, et détermine leur éligibilité à l'investissement.

Le détail de la méthodologie de notation des titres et de leurs émetteurs, appliquée par OSTRUM ASSET MANAGEMENT, est disponible sur le site internet www.ostrum.com.

- Suppression du filtre des 20% des titres les moins bien notés. Cette suppression ne remet pas en cause le caractère significatif de l'engagement à prendre en compte des critères extra-financiers.

Ces modifications entreront en vigueur le 12 juin 2026.

La documentation juridique (prospectus, annexes SFDR et Priips) des fonds est disponible auprès de OSTRUM ASSET MANAGEMENT : www.ostrum.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
E-mail : contact@ostrum.com
Site internet : www.ostrum.com